

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-VICTOR
BEAUCE-NORD**

Le 2 juin 2008, à 20:00 heure, à l'Hôtel de Ville de Saint-Victor, se tient une séance régulière du Conseil Municipal de Saint-Victor à laquelle sont présents, Madame la Conseillère, Marise Poulin, Messieurs les Conseillers, Luc Plante, Michel Bolduc, Steve Plante, Jérôme Bélanger et Harold Bureau, formant quorum sous la Présidence de Monsieur Roland Giguère, Maire.

Le secrétaire de l'assemblée est Monsieur Marc Bélanger.

Monsieur le Maire récite une prière et souhaite la bienvenue à l'assistance ainsi qu'aux membres du Conseil.

L'ordre du jour est lu et Monsieur le Maire en demande l'adoption.

100-2008

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Monsieur Luc Plante,
Secondé par Madame Marise Poulin,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que l'ordre du jour de la présente session soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

101-2008

ADOPTION DES DERNIERS PROCÈS-VERBAUX

Proposé par Monsieur Harold Bureau,
Secondé par Monsieur Jérôme Bélanger,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que les procès-verbaux de la séance régulière du 5 mai 2008 et de la séance spéciale du 12 mai 2008 soient adoptés tels que présentés.

ADOPTÉ

102-2008

DEMANDE DE COMMANDITE - CLUB PARENTAIDE

ATTENDU la demande d'aide financière pour le tournoi de golf bénéfique du Club Parentaïde.

Proposé par Monsieur Michel Bolduc,
Secondé par Monsieur Jérôme Bélanger,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor, participera pour un montant de 50,00 \$ en guise de participation financière pour le Club Parentaïde. De plus, le Conseil Municipal mandate Madame Marise Poulin à s'inscrire au souper seulement.

ADOPTÉ

103-2008

DEMANDE DES FESTIVITÉS WESTERN - SIGNALISATION

ATTENDU la demande des Festivités Western de Saint-Victor Beauce Inc. pour avoir des sens uniques et interdictions de stationner dans certaines rues du village et une permission spéciale pour l'installation de kiosques dans une partie de la rue Ambroise.

ATTENDU que cette demande sera effectuée lors de la semaine d'activités c'est-à-dire, du 19 au 27 juillet 2008.

Proposé par Madame Marise Poulin,
Secondé par Monsieur Jérôme Bélanger,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le Conseil Municipal de Saint-Victor donne l'autorisation aux Festivités Western de barrer une partie de la rue Ambroise et d'installer des sens uniques ainsi que des interdictions de stationnement dans les rues Ambroise, rue Cliche et rue de l'Anse, durant la semaine du 19 juillet 2008 au 27 juillet 2008. Les résidents de la rue Ambroise devront avoir une identification pour pouvoir circuler librement à leur résidence.

ADOPTÉ

104-2008

DEMANDE D'AUTORISATION POUR TENIR UN FESTIVAL WESTERN

Proposé par Monsieur Luc Plante,
Secondé par Monsieur Michel Bolduc,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor autorise les Festivités Western de Saint-Victor Beauce Inc. à tenir un festival western durant la semaine du 19 juillet 2008 au 27 juillet 2008.

ADOPTÉ

105-2008

DEMANDE D'APPUI FESTIVITÉS WESTERN DE SAINT-VICTOR - AIDE FINANCIÈRE PACTE RURAL

ATTENDU la demande d'aide financière des Festivités Western de Saint-Victor au fond du Pacte Rural.

Proposé par Madame Marise Poulin,
Secondé par Monsieur Luc Plante,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor appuie leur projet et recommande au Pacte Rural de leur accorder une subvention.

ADOPTÉ

106-2008

DEMANDE DE DÉBROUSSAILLAGE ET D'ASPHALTE - FESTIVITÉS WESTERN DE SAINT-VICTOR

ATTENDU la demande de débroussaillage et d'asphalte faite par les Festivités Western de Saint-Victor.

Proposé par Monsieur Michel Bolduc,
Secondé par Monsieur Steve Plante,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor ne fera pas l'asphaltage en face de la salle communautaire mais, pour ce qui est du débroussaillage, la Municipalité fera comme les années passées. Le responsable du Festival devra avertir la Municipalité lorsqu'elle sera prête à faire son entretien.

ADOPTÉ

107-2008

DEMANDE DE FINANCEMENT - T.C.S.V. ST-VICTOR

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Victor a participé à la campagne de financement pour l'année 2007-2008 pour un montant de 400,00 \$.

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Victor avait promis à la télévision communautaire de lui accorder un autre 400,00 \$ durant l'année 2008.

Proposé par Monsieur Harold Bureau,
Secondé par Monsieur Steve Plante,

Et résolu, à l'unanimité des membres
du Conseil, d'accorder un montant de 400,00 \$,
à la télévision communautaire de Saint-Victor,
en guise de participation financière pour
l'année 2007-2008.

ADOPTÉ

108-2008

LES COMPTES

Proposé par Madame Marise Poulin,
Secondé par Monsieur Jérôme Bélanger,

Et résolu, à l'unanimité des membres
du Conseil, que la liste des comptes soit
approuvée et adoptée pour paiement :

Téléphone St-Victor	631,77 \$
Hydro-Québec	1 508,45 \$
Gaz Métro	742,89 \$
Hydro-Québec	72,48 \$
Fonds de l'information	15,00 \$
Hydro-Québec	4 900,32 \$
Telus Mobilité	228,47 \$
Boivin et Gauvin	196,40 \$
Cordonnerie Bureau	88,04 \$
Téléphone St-Victor	380,96 \$
Excavation A. Gosselin	2 175,02 \$
Alliance Coop	11 280,29 \$
Debb	137,44 \$
Camions Gilbert	135,45 \$
Gaétan Jacques Électrique	298,40 \$
Bureautique Guy Drouin	1 886,94 \$
Magasin Coop	757,08 \$
Produits Sanitech	45,19 \$
Biolab	320,68 \$
Centre du Camion	5 671,33 \$
Ateliers F.L.P.H.	513,84 \$
Rona l'entrepôt	34,23 \$
Supérieur propane	82,96 \$
Hercule Fortin Inc.	278,33 \$
Ind. Ciment la Guadeloupe	1 372,56 \$
Poulin Excavation	660,32 \$
Armand Lapointe Equip	190,86 \$
Garage Bizier	922,57 \$
Impression de Beauce	259,61 \$
Pitney Works	225,75 \$
Pavage Sartigan	1 500,68 \$
Groupe Conseil Roche	592,59 \$
Réal Huot	1 829,97 \$
Pompes Couture	297,56 \$

Daniel Cliche, Avocat	56,44	\$
Fed. Québécoise des Municipalités	47,99	\$
Véolia	428,93	\$
Daniel Jacques	105,00	\$
DRL Beaudoin	308,15	\$
Exc. Pamphile Rodrigue	867,94	\$
Blanchette Vachon	6 439,52	\$
Beauce-Média	129,81	\$
Aréo-Feu	538,51	\$
Centre Laser Du Parc	88,04	\$
Gasden	162,53	\$
Citicorp Finance	68,85	\$
Pharmacie Stéphanie Roy	44,29	\$
Const. Paul-Eugène Turcotte	101,59	\$
Desfor	6 436,70	\$
Signalisation Lévis	715,63	\$
S.S. Inc.	1 181,61	\$
Aqua Beauce	20,00	\$
Ferme Bernard et Frères	282,19	\$
Garage Alex Bolduc	165,37	\$
École Nationale des Pompiers	990,00	\$
Ferme Yvette et Benoit Prévost	5 243,61	\$
Réfrigération J.P.	143,35	\$
Entreprises Steve Plante	355,56	\$
Pitney Bowes	301,05	\$
Traçage de Beauce	265,26	\$
Mini-Pelle Gilles Beaudoin	349,91	\$
Pro-Co Beauce	13 629,23	\$
Harold Bureau	15,00	\$
Marise Poulin	15,00	\$
Michel Bolduc	15,00	\$

ADOPTÉ

109-2008

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE - GAÉTAN VEILLEUX ET ESTELLE RODRIGUE

ATTENDU la demande de dérogation mineure, de Monsieur Gaétan Veilleux et de Madame Estelle Rodrigue afin de leur accorder une dérogation pour que leur aménagement soit situé à 8.32 mètres du Lac Fortin au lieu de 10 mètres.

ATTENDU que le Comité Consultatif d'Urbanisme a tenu une réunion le 27 mai 2008 et recommande au Conseil Municipal d'accorder cette demande.

Proposé par Monsieur Michel Bolduc,
Secondé par Monsieur Steve Plante,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, d'accorder une dérogation mineure à Monsieur Gaétan Veilleux et Madame Estelle Rodrigue, qui vise à permettre que leur aménagement soit à 8.32 mètres au lieu de 10 mètres.

De plus, il ne devra avoir aucune construction sur cet aménagement et la Municipalité lui donne jusqu'au 1^e août 2008 pour aménager des arbres, arbustes et vignes sur cet aménagement.

ADOPTÉ

110-2008

DEMANDE À P.A. GAGNÉ - PARADE WESTERN

Préposé par Madame Marise Poulin,
Secondé par Monsieur Jérôme Bélanger,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor demande à Monsieur Paul-André Gagné d'utiliser son charriot et chevaux pour venir faire la parade des Festivités Western à Saint-Victor soit le 27 juillet 2008 et ce avec rémunération.

ADOPTÉ

111-2008

RÈGLEMENT NUMÉRO 71-2008 - NOMINATION DE RUE

Aux fins de donner un nom de rue portant le numéro de lot 240-P.

ATTENDU qu'avis de motion du présent règlement a été donné à la session tenue le 5 mai 2008.

Proposé par Monsieur Steve Plante,
Secondé par Monsieur Harold Bureau,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le règlement numéro 71-2008 soit adopté.

En conséquence, le Conseil Municipal de Saint-Victor ordonne et statue par le présent règlement comme suit :

ARTICLE 1

Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante.

ARTICLE 2

La rue portant le numéro de lot 240-P portera le nom « des Épinettes ».

ARTICLE 3

Le présent règlement entrera en vigueur le jour de sa publication.

ADOPTÉ

ROLAND GIGUÈRE
MAIRE

MARC BÉLANGER
DIRECTEUR GÉNÉRAL
SECRÉTAIRE TRÉSORIER

112-2008

EMPRUNT TEMPORAIRE - AUTORISATION POUR SIGNATURE

ATTENDU que le règlement d'emprunt numéro 98-2008 a été approuvé le 12 mai 2008 décrétant un emprunt de 256 910 \$.

Proposé par Monsieur Luc Plante,
Secondé par Monsieur Harold Bureau,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, d'autoriser le Maire, Monsieur Roland Giguère, et le Directeur Général/secrétaire-trésorier, Monsieur Marc Bélanger, à signer tous les documents nécessaires pour effectuer un emprunt temporaire à la Caisse populaire du Royaume de l'érable pour le règlement d'emprunt 98-2008.

ADOPTÉ

113-2008

**MANDAT CONSULTANT F.B.G. - PROJET D'AQUEDUC
F.I.M.R.**

Proposé par Monsieur Luc Plante,
Secondé par Monsieur Michel Bolduc,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de mandater la Firme F.B.G. pour préparer les documents nécessaires à la réhabilitation d'aqueduc, sur la rue Commerciale, pour présenter ce dossier au F.I.M.R.

ADOPTÉ

114-2008

DÉCRET DES TRAVAUX - CERTAINS RANGS

Proposé par Madame Marise Poulin,
Secondé par Monsieur Jérôme Bélanger,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de décréter des travaux dans les rangs 3 Nord, 3 Sud et 1 Sud selon les priorités établies par la Municipalité de Saint-Victor.

ADOPTÉ

115-2008

DEMANDE MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOIT-LÂBRE

ATTENDU la demande de la Municipalité de Saint-Benoit-Lâbre pour prendre des mesures concrètes, pour l'année 2008, pour la vérification au niveau des installations septiques au Lac-aux-Cygnes.

Proposé par Monsieur Luc Plante,
Secondé par Monsieur Jérôme Bélanger,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de mandater Madame Claudette Roy pour faire la vérification de toutes les fosses septiques situées aux Lac-aux-Cygnes et faire un rapport de l'état des fosses septiques à la Municipalité de Saint-Victor.

ADOPTÉ

116-2008

INSCRIPTION C.L.D.

Proposé par Monsieur Michel Bolduc,
Secondé par Monsieur Harold Bureau,

Et résolu, à l'unanimité des membres
du Conseil, d'inscrire Monsieur Luc Plante au
tournoi annuel de golf du C.L.D. Robert-
Cliche.

ADOPTÉ

117-2008

ENGAGEMENT D'UN EMPLOYÉ - TEMPS COMPLET

Proposé par Monsieur Luc Plante,
Secondé par Monsieur Jérôme Bélanger,

Et résolu, à l'unanimité des membres
du Conseil, que Monsieur Danny Grondin soit
engagé comme employé, de la Municipalité de
Saint-Victor, sur une période d'essai de trois
(3) mois à temps complet.

ADOPTÉ

118-2008

**MANDAT F.B.G. - NÉGOCIATION DE VOLUME
ASSAINISSEMENT DES EAUX**

Proposé par Madame Marise Poulin,
Secondé par Monsieur Jérôme Bélanger,

Et résolu, à l'unanimité des membres
du Conseil, de mandater la firme F.B.G.,
représentée par Monsieur Denis Fortin, pour
négocier avec les Lainages Victor pour l'achat
de volume dans les étangs d'assainissement des
eaux usées.

ADOPTÉ

119-2008

ANNULATION DE LA RÉOLUTION 106-2007

Proposé par Madame Marise Poulin,
Secondé par Monsieur Luc Plante,

Et résolu, à l'unanimité des membres
du Conseil, que la résolution numéro 106-2007
soit annulée.

ADOPTÉ

SUBVENTION POUR COMMERCES ET INDUSTRIES

Proposé par Monsieur Harold Bureau,
Secondé par Monsieur Steve Plante,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor subventionne une nouvelle industrie ou nouveau commerce pour la création d'emplois ainsi qu'une industrie ou commerce existante qui se relocalise, s'agrandit ou aussi pour une industrie ou commerce fermé et qui redémarre ses activités par un autre propriétaire.

La condition principale sera la création ou la conservation d'emplois. La subvention pourrait être comme suit : Subvention égale à la :

Première année 50 % de taxe foncière sur les bâtisses.

Deuxième année 40 % de taxe foncière sur les bâtisses.

Troisième année 30 % de taxe foncière sur les bâtisses.

Quatrième année 20 % de taxe foncière sur les bâtisses.

Cinquième année 10 % de taxe foncière sur les bâtisses.

Autres conditions :

- a) Les taxes devront être payées avant le déboursé.
- b) La subvention pourra être remise suivant le paiement partiel des taxes.
- c) Le propriétaire doit faire une demande écrite au Conseil Municipal qui prendra seul la décision de subvention.

ADOPTÉ

121-2008

SKATE PARC - PACTE RURAL

Proposé par Monsieur Steve Plante,
Secondé par Monsieur Jérôme Bélanger,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor soit responsable du projet de skate parc et que le Conseil approuve le dit projet pour nos jeunes à Saint-Victor.

ADOPTÉ

122-2008

PROLONGATION GARANTIE DEUX ANS - PROLONGEMENT DES SERVICES ROUTE 108, SAINT-VICTOR

Proposé par Madame Marise Poulin,
Secondé par Monsieur Harold Bureau,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que suite à la demande du Ministère des Transports, la Municipalité de Saint-Victor accepte de prolonger la garantie des travaux exécutés sur la route 108 pour une période minimum de 2 ans. En contrepartie, le Ministère des Transports accepte que les travaux soient exécutés selon la première permission de voirie qui avait été émise suivant les normes précédentes (avant le 30 novembre 2007).

ADOPTÉ

123-2008

DEMANDE DE SOUMISSION - FAUCHAGE

Proposé par Monsieur Michel Bolduc,
Secondé par Monsieur Steve Plante,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de demander des soumissions pour le fauchage des abords de chemin, de la Municipalité de Saint-Victor.

Le devis pour le fauchage sera disponible au bureau de la Municipalité. Le prix pour le fauchage sera au kilomètre.

ADOPTÉ

124-2008

CAMP DE JOUR - L'ÉTINCELLE ST-JULES

Proposé par Monsieur Harold Bureau,
Secondé par Monsieur Luc Plante,

Et résolu, à l'unanimité des membres
du Conseil, que la Municipalité de Saint-
Victor ne participera pas à l'offre du Camp de
jour l'Étincelle de Saint-Jules.

ADOPTÉ

125-2008

OFFRE D'ACHAT - POUTRELLES TRUSS-M INC.

Proposé par Monsieur Luc Plante,
Secondé par Monsieur Harold Bureau,

Et résolu, à l'unanimité des membres
du Conseil, de mandater le Maire, Monsieur
Roland Giguère, et le Directeur
Général/secrétaire-trésorier, Monsieur Marc
Bélanger, à faire une offre d'achat à
Poutrelles Truss-M Inc., représenté par
Monsieur Marc Marois, pour la Municipalité de
Saint-Victor.

ADOPTÉ

126-2008

LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par Madame Marise Poulin,
Secondé par Monsieur Steve Plante,

Et résolu, à l'unanimité des membres
du Conseil, que la séance soit levée.

ADOPTÉ

LE MAIRE

**LE DIRECTEUR GÉNÉRAL/
SECÉTAIRE-TRÉSORIER**

ROLAND GIGUÈRE

MARC BÉLANGER